

REGARD SUR LE LANCEMENT DE LA 37^E SESSION NATIONALE DE L'INTEFP

« *La connaissance progresse en intégrant en elle l'incertitude, non en l'exorcisant* »

Edgard Morin, *La Méthode : la vie de la vie*

« *Quoi que tu rêves d'entreprendre, commence-le. L'audace a du génie, du pouvoir, de la magie* »

Johann Wolfgang Von Goethe, *Maximes et réflexions*

L'évolution de l'économie mondiale autour de sa nouvelle dimension numérique, l'avènement des services et des plateformes, l'éclosion de nouvelles formes de travail ont conduit l'INTEFP à se pencher sur leur impact au niveau des organisations du travail et du dialogue social, en assurant ainsi une continuité et une cohérence entre les différentes sessions autour de ce thème central.

Un contexte particulier

Pour mémoire, la 35^e session a traité de « *L'impact du numérique – entre tsunami et métamorphose – : quels chemins vers de nouveaux modèles économiques et sociaux ?* ». La 36^e session avait pour thème « *Digitalisation, plateformes, données – L'emploi et le travail en devenir, de nouveaux défis* ». Les auditeurs de la 37^e session travailleront eux sur le thème voisin « *Digitalisation de l'entreprise et transformation du travail à l'heure des big data* ».

En guise de préambule à cette 37^e session, il est important de souligner que la transformation numérique massive de notre société, combinée à une crise sanitaire majeure, provoque une accélération du développement de ce que l'on pourrait nommer « société numérique », notamment illustrée par le recours plus systématique au télétravail et une gestion à grande échelle de la vaccination.

Au cœur de ces transformations numériques, figurent l'usage intensif des données qui met sous tension les organisations, le rôle central confié aux plateformes numériques et l'émergence de nouvelles solutions articulées autour d'algorithmes et d'intelligences artificielles (IA).

Dans les entreprises, l'organisation du travail est devenue une affaire d'experts avec un écosystème propre à chacune d'entre elles. Se pose alors la question du sens donné au travail et de la dimension sociétale prise par l'entreprise, en y ajoutant un regard politique et éthique.

Dans ce contexte, management des ressources humaines et dialogue social dans les entreprises n'échappent pas à cette transformation et se doivent de l'accompagner au mieux, d'animer les débats qui ne manqueront pas de s'installer et de conduire la mise en place de nouveaux modes de travail impulsés par des écosystèmes d'innovation rapprochant grands groupes et start-up.

Le futur sera-t-il numérique et écologique, au carrefour des préoccupations des entreprises, des territoires et des politiques publiques ? C'est en tout cas un enjeu majeur au cœur de la société du XXI^e siècle.

Les nouvelles orientations pédagogiques

La combinaison des différentes expériences vécues lors des sessions précédentes et la crise sanitaire a amené l'Institut à revoir son mode d'animation des sessions. Plusieurs pistes ont été explorées pour trouver le bon équilibre entre présentiel et distanciel. En effet les incertitudes liées à la crise sanitaire incitent à déployer les formules « à distance » et à tenter une expérimentation sur un des

modules internationaux en lieu et place d'un des voyages d'étude. Le travail des auditeurs sera simplifié à travers des groupes de parole pour permettre l'édition d'un support numérique (Webdoc). Enfin, les interventions et débats seront illustrés par des études de cas et des expériences professionnelles vécues par les auditeurs, en lien avec la thématique.

En quelques mots, les groupes de parole comporteront un temps de réflexion personnel, un temps d'expression de chacun autour de sa propre expérience et de sa motivation en s'appuyant sur l'apport des modules, un temps d'analyse collective de la parole et de coopération, malgré les points de vue divergents, voire les désaccords, un temps d'expression des questionnements revus et ajustés, et pour finir les votes et la finalisation des questionnements (notamment la priorité de traitement).

L'analyse des parcours, des motivations et des propositions faites par les candidats permet d'identifier quatre grands axes de travail et de réflexion: télétravail et devenir des collectifs de travail; intelligence artificielle, algorithmes et données, et autres notions telles que dématérialisation, automatisation ; effets sur le travail, transparence et biais, évolution des configurations productives et travail en réseau; dialogue social. La notion « d'expérience professionnelle » sera préférée à « l'étude de cas ». Ce travail sera relié aux groupes de parole, alimentés par des éléments d'éclairage issus des modules. Des interrogations demeurent sur le processus constructif à mettre en place, sur le moyen d'amener tous les participants à formuler une question essentielle au regard de leur expérience personnelle et en lien avec la thématique, sur la manière et le moment d'introduire des témoignages d'entreprises pour ancrer la réflexion sur du concret.

Le premier module présente les évolutions engagées au niveau de l'animation et introduit la thématique sur la base d'un vocabulaire et des concepts communs. Il appartiendra à Alain Rallet de clarifier un certain nombre de notions clés propres l'économie numérique et aux concepts associés. Romain Billot (IMT Bretagne) fera une intervention sur l'intelligence artificielle, ses différentes formes et applications pour un public non expert. D'autres thèmes seront abordés, comme le management algorithmique, l'intelligence artificielle et les ressources humaines, les données personnelles dans l'entreprise, l'intelligence artificielle et l'éthique, l'usine du futur, etc.

Didier Pignon (35e)

représentant de l'AA INTEFP

au sein du conseil scientifique